



Paris, le 30 mars 2018

COMMUNIQUE

LES PROGRAMMES CANAL DISPONIBLES DANS TOUTE L'UNION EUROPEENNE



En application du règlement européen sur la portabilité, le Groupe CANAL+ ouvre l'accès à myCANAL au-delà des frontières françaises à l'ensemble de ses abonnés. Ces derniers pourront désormais bénéficier de leurs programmes en direct et à la demande lors de leurs déplacements dans l'Union Européenne, via le web ou l'App myCANAL.

myCANAL est la première appli TV en France avec 13 millions de téléchargements et plus 1M d'utilisateurs par jour. Elle est disponible à tous les abonnés CANAL.

myCANAL est une expérience nomade inédite qui illustre la volonté du Groupe CANAL+ de garantir à ses abonnés une télévision enrichie, personnalisée et interactive, en tout lieu et à tout instant. Les abonnés y retrouvent les contenus de CANAL+ et de l'offre CANAL, en direct ou à la demande, ainsi que tous les services associés (download to go, reprise de lecture, etc.) via un point d'entrée unique, quel que soit l'équipement utilisé.

myCANAL est accessible sur PC et/ou Mac et l'ensemble des smartphones et tablettes du marché (iOS, Android et Windows) ainsi que via l'OTT sur l'Apple TV dernière génération et les TV Samsung. Le service proposera dans les prochaines semaines de nouvelles fonctionnalités pour enrichir toujours plus l'expérience de consommation de ses utilisateurs.

Conformément au règlement européen, seules les personnes ayant une résidence effective et stable en France peuvent souscrire un abonnement CANAL qui ouvre droit à ce nouveau service nomade.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26